

## Texte CAA Poitiers présenté par le secrétariat :

Emmanuel Macron s'était donné 100 jours pour retrouver l'apaisement, les jours passent, la colère reste !

Réforme des retraites :

La mobilisation contre la réforme des retraites a été forte et durable depuis le mois de janvier. Malgré la promulgation de la loi, la mobilisation est restée énergique comme à Saintes, lors de la venue du Président Macron, qui s'est exprimé à l'aide d'un groupe électrogène à propos de la réforme de la voie professionnelle, entre deux bruits de casserole. Après le succès du 1<sup>er</sup> mai, nous étions moins nombreux dans les cortèges, en juin lors de la dernière journée de mobilisation. Malgré son caractère unitaire et déterminé, le mouvement n'a pas débouché sur un recul du gouvernement et la loi va s'appliquer. L'opinion publique reste largement favorable au mouvement. Le gouvernement en sort affaibli et en partie discrédité. Il a choisi d'ignorer toutes les propositions de sortie de crise qui lui ont été offertes. Ainsi, le 8 juin dernier, il a choisi de saboter la proposition de loi abrogeant la réforme des retraites.

Le passage en force du gouvernement est révélateur en même temps qu'il accentue une crise démocratique et institutionnelle. Il s'est accompagné d'une série d'événements porteurs de menaces inquiétantes sur les libertés publiques et syndicales. Notamment, depuis l'utilisation de l'article 49.3, les manifestations en réaction contre la réforme des retraites ont été marquées par des violences inacceptables de la police contre les cortèges syndicaux. Le SNES-FSU condamne la répression du mouvement social et les violences policières.

Dans l'Éducation :

Si le mouvement contre la réforme des retraites n'a pas permis une victoire syndicale, il a néanmoins permis de montrer et de renforcer la confiance dans les organisations syndicales et dans l'action collective. Nous observons une légère progression de la syndicalisation, à confirmer l'année prochaine. La campagne que nous menons depuis début mai contre le pacte, proposé en lieu et place d'une vraie revalorisation, connaît un franc succès en matière de communication et un engagement militant de taille: plus de 100 participants aux stages départementaux du 7 juin, des fortes participations aux heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements.

Avec un taux d'inflation globale à 5,1% qui monte jusqu'à 15% sur les produits alimentaires ces derniers mois, la question des rémunérations est au cœur des préoccupations des collègues. Si nous prenons acte des primes de début de carrière, des mesures « socle », elles conduisent à un aplatissement dangereux des rémunérations au cours des 15 premières années de carrière. Les AED et AESH restent les oubliés de ces mesures indemnitaires. La hausse de 1,5% du point d'indice est une augmentation bien indigente face aux pertes de pouvoir d'achat accumulées ces dernières années.

Les réformes en cours :

Au collège, avec la nouvelle Sixième les mesures qui se mettent en place ne sont pas encore clairement définies dans tous les établissements. L'alignement de l'heure de soutien ou approfondissement est parfois soumis à l'arrivée d'un professeur des écoles « pacté ». Le temps hebdomadaire non défini pour l'accompagnement aux devoirs devient obligatoire pour les élèves de sixième ; il est conditionné toutefois à la signature d'un ou plusieurs pactes pour envisager des

dédoublings. Le SNES-FSU continue de revendiquer le retour de la Technologie en Sixième, et un découpage national des heures de Sciences. Le collège s'apprête à subir une nouvelle réforme qui ne dit pas son nom, avec la découverte des métiers par exemple. Une école à deux vitesses se dessine petit à petit qui orchestre l'orientation précoce d'un bon nombre d'élèves vers des filières courtes qui les rendront corvéables rapidement et à bas salaires.

La réforme de la voie professionnelle qui concerne un nombre important de nos jeunes est porteuse de dangers considérables: les sommes que l'on a fait miroiter, en dédommagement des périodes de stages, ne sauraient éclipser l'entrisme de l'entreprise avec le bureau des entreprises, le court-termisme et l'exigence d'adéquation formation/bassin d'emplois qui pourraient conduire à une suppression conséquente de formations considérées comme non insérantes.

Au lycée, c'est véritablement la première année de mise en œuvre de la réforme Blanquer du baccalauréat. Nos prévisions sur les conséquences néfastes du calendrier se concrétisent par un taux d'absentéisme en hausse pour les élèves de terminale, parfois également sur les autres niveaux. L'année de terminale se réduit à deux trimestres. L'organisation des épreuves de spécialité sur deux jours avec deux sujets différents pour une même matière génère une inégalité objective constatée tant par la communauté éducative que par les élèves. L'épreuve du Grand oral cristallise à elle seule toutes les inégalités engendrées par la réforme Blanquer : tri social, iniquité, concurrence entre les disciplines et les établissements, perte de sens de nos missions et des apprentissages, évaluation sans cadrage national. Il faudra être vigilant dans les mois qui viennent au sujet de la mise en œuvre du SNU auquel Macron et ses ministres n'ont pas renoncé. Envisagé sur 12 jours et à cette heure, sur la base du volontariat, en classe de seconde, le SNU porte une vision du civisme et du vivre-ensemble que nous récusons. Ce ne sont que la formation, l'éducation, l'école qui peuvent fonder durablement l'adhésion sincère aux principes de la république.

Nous sommes intervenus auprès de la Rectrice pour lui de demander de rappeler aux chefs d'établissements que les enseignants chargés de la correction des épreuves de philosophie et de français doivent être dispensés de surveillance de ces épreuves. Certains abus nous avaient été signalés dans des lycées.

La suppression d'un CIO réunirait les sites de Saintes et Saint Jean d'Angely ; à ce jour nous ne connaissons pas encore la future localisation. L'argument de la priorité à la ruralité pour évoquer Saint-Jean relève d'une démagogie camouflant difficilement une exigence budgétaire et un problème de disponibilité de locaux adaptés. Bravo aux militant.es qui ont réussi à interpeler la Rectrice et le DASEN à Saintes devant le ministre.

La protection sociale :

Le sujet parle peu aux collègues, à peine davantage à de trop nombreux militants. Pourtant l'enjeu des discussions en cours avec les ministères de la fonction publique et de l'Éducation nationale est une transformation de notre système de santé, avec une rupture des solidarités et des cotisations élevées pour les retraités (cf supplément US 834). Le chantier de la Protection Sociale Complémentaire, va occuper une place importante d'ici à fin 2024.

Action :

Le CAA du SNES-FSU de Poitiers appelle :

- à continuer la campagne d'HIS pour convaincre la profession des dangers que porte le Pacte, appeler les collègues à refuser de signer à la rentrée les lettres de missions, afin de rendre inopérant ce dispositif.

- à mobiliser dans un cadre intersyndical le plus large possible sur une véritable revalorisation des salaires et des pensions.
- À défendre aux côtés de nos collègues AESH leur professionnalisme en luttant contre le projet de fusion des AESH avec les AED, en exigeant en même temps qu'une revalorisation conséquente, la création d'un corps de catégorie B pour ces personnels
- à mobiliser les commissaires paritaires et militants pour le suivi des recours suite au mouvement intra, les révisions des affectations sur postes définitifs, TZR et contractuels, les affectations des stagiaires.
- à mobiliser dès la rentrée les adhérents sur la participation au congrès académique des jeudi 8 février et vendredi 9 février 2024 et les militants à la préparation du congrès national de La Rochelle du 18 au 22 mars 2024.